

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1980)

Heft: 1770

Rubrik: Rubrique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RUBRIQUE ROMANDE

Discriminations féminines

LE RAPPORT contient un impressionnant catalogue des dispositions constitutionnelles et législatives qui traitent les deux sexes de façon inégale. Les suissesses devenues citoyennes à part entière en 1971 n'ont pas les mêmes droits que leurs compagnons.

La commission pour les questions féminines affirme toutefois très objectivement que les différences ne défavorisent pas forcément la femme. Le droit du travail par exemple entend privilégier les femmes par des dispositions sur les conditions dans lesquelles elles peuvent être astreintes à travailler la nuit ou le dimanche, sans oublier celles qui ont la charge d'un ménage.

Cette protection spéciale des mères de famille contribue toutefois à renforcer la répartition traditionnelle des rôles en privilégiant l'activité salariée et exercée à "l'extérieur". De plus elle affaiblit la position de la femme mariée sur le marché du travail.

D'autre part, dans le droit du travail, le principe "à travail égal salaire égal" ne s'applique

LA SUISSE officielle fait un certain effort pour effacer les inégalités de traitement en hommes et femmes. C'est ainsi qu'une commission pour les affaires féminines vient de publier un document citant les principales inégalités existant dans le droit suisse. FRANÇOISE BOILLAT nous présente ce document.

obligatoirement que dans la fonction publique. Et encore y a-t-il quelques disparités, surtout en matière de sécurité sociale.

D'autres dispositions — dans le droit de cité, le droit civil — constituent des discriminations caractérisées, les femmes n'étant pas traitées comme des êtres libres, indépendants, mais considérées avant tout dans leur fonction sacro-sainte de mère et d'épouse.

C'est cette image de la femme du tournant du siècle qui est à la base du code civil suisse en vigueur depuis 1912.

Elle est dépassée. Le droit de

la famille, spécialement le droit matrimonial, est cependant en voie de révision, mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

La commission fédérale pour les questions féminines relève qu'il est permis d'espérer que le nouveau droit matrimonial en gestation cadrera avec l'image contemporaine de la femme...

Voici quelques autres dispositions légales suisses qui contiennent des discriminations à l'égard des femmes:

○ Dans le code pénal, certains articles ne menacent que les personnes du sexe féminin, d'autres protègent

uniquement les femmes. Ainsi: "la séduction ne peut être poursuivie que si la victime est une mineure du sexe féminin".

○ En droit fiscal, le gain de l'épouse est considéré comme un complément au revenu de l'homme, et seul le mari est autorisé à signer la déclaration d'impat.

○ Enfin, le droit de cité stipule que si le ressortissant suisse qui se marie avec une étrangère conserve sa nationalité, la suissesse la perd par contre en épousant un étranger.

Rappelons que l'automne dernier, la commission avait dressé une liste des inégalités de fait entre les deux sexes dans la vie sociale et économique dont le bilan n'avait pas été plus réjouissant que celui qui vient d'être publié.

● This story was broadcast by Swiss Radio International.

AIGLON SWITZERLAND

The British International University Preparatory School in the French Swiss Alps

- 250 boarding boys and girls (11-18 years)
- Oxford G.C.E. 'O' and 'A' Levels
- American College Board
- University preparation US, UK, Canada, Europe
- Good sports, ski-ing and mountain excursions
- Character building emphasised
- Summer Courses with English and French tuition

For further information and entrance requirements, apply to:

Philip L. Parsons,
M.A. (Cantab),
Headmaster,
Aiglon College,
1885 Chesières-Villars,
Switzerland.
Tel: (025)35 27 21
Telex: 24660 AICOL CH



International School of Geneva
Ecole Internationale de Genève

62 route de Chêne,
1208 Genève
Tel: 36 71 30

International education in a Swiss environment

- Maturité Fédérale Suisse
 - International Baccalaureat
 - Baccalaureat Français
 - GCE
 - American College Boards
- Boarders from age 11
winter and summer sports,
university guidance

HAPPY CHILDHOOD THROUGH STUDIES



Directors: Jean and Mathilde Wegmuller
Ch-1807-Blonay/Montreux Tel: 021-531193

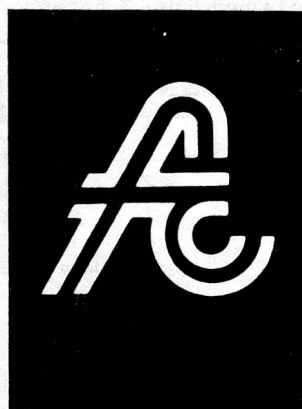
BOARDING FOR BOYS AND GIRLS

aged from 5 to 15

FRENCH PROGRAMMES
CP to 3rd form; B.E.P.C.

Intensive tuition in French

Holiday Courses — Summer, Christmas, Easter.



Franklin College Switzerland

6900 Lugano Tel. 091 22 85 95
Switzerland's only accredited independent American College
The International Imperative in Education

LA FONTANELLE Vevey, Lake of Geneva INTERNATIONAL SCHOOL FOR GIRLS

French and other languages.
Audio-visual for beginners.
Domestic science and secretarial.
Winter sports.
Holiday course — July-August.

Principals:
Mr & Mrs D.A. Savage
Tel: 021/51 33 58